

Le pouvoir de l'humanité

Conseil des Délégués du Mouvement international
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

8 décembre 2019, Genève



FR

CD/19/17

Original : anglais

Pour information

CONSEIL DES DÉLÉGUÉS

DU MOUVEMENT INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Genève (Suisse)
8 décembre 2019

Mise en œuvre de la résolution 6 du Conseil des délégués de 2017 intitulée « L'éducation et les besoins humanitaires dans ce domaine »

RAPPORT INTÉRIMAIRE (2017-2019)

**Document établi conjointement par le Comité international de la Croix-Rouge
et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

Genève, octobre 2019

RÉSUMÉ

L'engagement historique du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement) en faveur de l'éducation – déjà inscrit dans plusieurs décisions officielles et engagements pris ces dernières décennies¹ – a été exposé officiellement et de façon détaillée dans la résolution 6 « L'éducation et les besoins humanitaires dans ce domaine », adoptée par le Conseil des délégués en novembre 2017. Le présent rapport donne une vue d'ensemble des progrès accomplis par les composantes du Mouvement dans la mise en œuvre de cette résolution pendant la période 2018-2019.

Les données présentées dans ce rapport reposent sur les apports directs de cinq Sociétés nationales et de quelques délégations du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) seulement, ainsi que sur l'étude réalisée par la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale) pour évaluer la contribution globale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge au secteur de l'éducation au regard du plan d'action pour l'éducation humanitaire mis au point pour donner suite à l'engagement de 2015. Il est important de noter que les progrès sont relativement modestes, en partie du fait du manque de connaissance ou de compréhension de la résolution, des priorités concurrentes dans un environnement où les ressources sont en constante diminution, et de la période limitée sur laquelle se sont étendus la mise en œuvre et le suivi. Il est à espérer que le Cadre stratégique proposé relatif à l'éducation, élaboré par la Fédération internationale en vue de son adoption par son Assemblée générale en 2019 et complétant le cadre du CICR pour l'accès à l'éducation lancé en juillet 2017, améliorera la compréhension du rôle du Mouvement dans le domaine de l'éducation.

Réalisations les plus importantes en 2018-2019 :

- Les composantes du Mouvement ont continué d'examiner et d'intégrer les questions relatives à l'éducation dans leurs opérations d'urgence (par exemple, en Indonésie) et leurs programmes thématiques, y compris par le déploiement de délégués spécialisés dans les délégations du CICR (par exemple, en Ukraine, au Soudan du Sud, en Arménie, en Azerbaïdjan, au Mexique et au Soudan) ;
- Les composantes du Mouvement ont joué un rôle croissant dans le secteur de l'éducation au niveau mondial, y compris en sensibilisant des partenaires essentiels et en collaborant avec eux (par exemple, Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence, Éducation sans délai, Groupe sectoriel de l'éducation, UNICEF, Save the Children, Alliance mondiale pour la réduction des risques de catastrophe et la résilience dans le secteur de l'éducation, Education Above All et Direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire européennes) ;
- Un Cadre stratégique relatif à l'éducation pour 2020-2030 a été élaboré afin d'orienter et de préciser encore la portée et la nature des activités de la Fédération internationale et des Sociétés nationales dans ce domaine en vue de sa soumission à l'Assemblée générale de 2019 pour adoption.

Principales recommandations

Le nombre élevé et croissant d'enfants et de jeunes gens qui ont besoin d'un soutien en matière d'éducation dans le monde – et plus particulièrement dans les situations de conflit

¹ Par exemple, résolution 2 de la XXXI^e Conférence internationale « Plan d'action quadriennal pour la mise en œuvre du droit international humanitaire » ; engagements ouverts « Changer les mentalités, sauver des vies et renforcer la résilience grâce à une éducation fondée sur des valeurs » et « Renforcer la protection de l'éducation dans les situations de conflit armé » pris à la XXXII^e Conférence internationale.

armé, de catastrophe et autres situations d'urgence² – montre les conséquences dommageables qu'a l'interruption de l'éducation en temps de crise humanitaire, dont le risque accru de violence, de séparation de la famille et de déplacement, et souligne le rôle crucial de l'éducation pour la résilience des communautés, le développement économique et la paix. Ainsi, tous les éléments mis en évidence dans la résolution 6 demeurent pertinents. Par conséquent, toutes les composantes du Mouvement sont encouragées à continuer le processus de mise en œuvre des éléments de la résolution, en poursuivant et en intensifiant leurs efforts – en fonction des contextes dans lesquels elles agissent et conformément à leurs mandats et objectifs institutionnels respectifs – pour répondre aux besoins humanitaires dans le domaine de l'éducation. Les interventions prioritaires suivantes sont mises en avant pour intensifier les efforts actuels et futurs :

- favoriser la coopération et la coordination au sein et à l'extérieur du Mouvement dans la mise en place d'approches multidisciplinaires efficaces visant à garantir l'accès ininterrompu à l'éducation en toute sécurité pour les personnes touchées par les situations de conflit armé, les catastrophes et autres situations d'urgence et pour d'autres groupes vulnérables spécifiques ;
- promouvoir les opérations du CICR et des Sociétés nationales face aux situations de crise dans lesquelles l'accès à l'éducation a été interrompu du fait de conflits (et d'autres catastrophes) ;
- élargir le soutien visant à améliorer la résilience du secteur de l'éducation à travers le renforcement des capacités de prendre des mesures efficaces en matière de préparation, d'intervention et de relèvement, ainsi que de réduire, d'atténuer et de gérer les risques de façon globale ;
- continuer de veiller à la qualité de l'éducation, en particulier des ressources éducatives et des initiatives que nous concevons et mettons en œuvre, telles que la promotion d'une éducation (humanitaire) fondée sur des valeurs et des compétences, en fonction du contexte national.

1) INTRODUCTION ET CONTEXTE

La session de 2017 du Conseil des Délégués a fourni l'occasion aux composantes du Mouvement d'exprimer officiellement leurs préoccupations quant aux effets qu'une interruption de l'éducation, ou une absence d'éducation, peut avoir sur les communautés pendant les crises humanitaires et de définir leur rôle potentiel dans les activités liées à l'éducation à travers une résolution dont l'objectif est de contribuer encore à répondre aux importants besoins non satisfaits dans ce domaine, en particulier dans les contextes humanitaires. Le Mouvement demeure préoccupé par le grand nombre de personnes – en particulier les enfants, les adolescents et les jeunes adultes qui vivent dans des lieux d'implantation informels et des zones reculées ou en dehors des systèmes conventionnels – pour lesquelles l'éducation est refusée, interrompue et/ou limitée, ainsi que par l'occurrence, dans les situations de conflit armé, d'actes contraires aux règles du droit international humanitaire (DIH) applicables qui concernent explicitement l'éducation ou contribuent à garantir un accès continu à l'éducation ou la protection de l'éducation³.

Le présent rapport intérimaire, qui donne une vue d'ensemble des principales réalisations du Mouvement et des défis auxquels celui-ci est confronté dans la mise en œuvre de la résolution 6 sur l'éducation adoptée en 2017 par le Conseil des Délégués⁴, est soumis au Conseil des Délégués de 2019 conformément au point 7 de cette résolution. Il repose sur les

² Plus de 264 millions d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes sont actuellement déscolarisés ; parmi ces personnes, une sur quatre vit dans un pays touché par une crise de ce type – voir le document de référence CD/17/R6 pour des statistiques détaillées.

³ Y compris les obligations concernant la protection des civils et des biens de caractère civil lors de la conduite des hostilités, et la protection des enfants contre le recrutement ou l'utilisation par les forces armées ou des groupes armés non étatiques.

⁴ La résolution s'intitule « L'éducation et les besoins humanitaires dans ce domaine ».

informations communiquées par les Sociétés nationales dans le cadre de l'étude mondiale (examen de la documentation) réalisée par la Fédération internationale en 2017-2018 en ce qui concerne leurs activités en rapport avec l'éducation, et sur les informations émanant des récentes consultations et opérations menées par la Fédération internationale et les bureaux du CICR implantés à l'échelon national, régional et mondial et du réseau mondial pour l'éducation de la Fédération internationale, lequel comprend des représentants de 96 Sociétés nationales. Le rapport fournit un bilan des progrès accomplis au regard des diverses questions mises en exergue dans la résolution 6⁵.

2) ANALYSE ET PROGRÈS

Certes, les besoins humanitaires créés par l'interruption de l'éducation sont reconnus dans la résolution, qui a donné une impulsion pour que le Mouvement s'engage davantage et se positionne dans ce secteur, mais il est nécessaire de continuer de suivre les activités du CICR et des Sociétés nationales en matière d'éducation pour rendre pleinement compte des progrès globaux dans la mesure où les réponses à l'étude mondiale et aux consultations réalisées à ce jour ne sont pas encore assez significatives d'un point de vue statistique (25 % seulement des Sociétés nationales étant prises en compte).

A) POINTS ESSENTIELS ET DÉFIS CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DES OPÉRATIONS ET DES PROGRAMMES

Accès ininterrompu à l'éducation dans les situations d'urgence

Les questions relatives à l'accès continu et sûr à l'éducation ont été intégrées dans la liste de contrôle du plan d'action d'urgence de la Fédération internationale, le cadre de compétences des délégués chargés de la protection, de l'égalité de genre et de l'inclusion, ainsi que les modules et outils de formation connexes en cours d'élaboration. Elles constituent aussi le fondement des politiques du CICR sur l'accès à l'éducation. S'il est vrai que la réponse de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge face aux tremblements de terre à Lombok (Indonésie) a comporté des interventions spécifiques liées à l'éducation (par exemple, la construction d'écoles permanentes et d'urgence), il est nécessaire de continuer d'examiner et d'intégrer systématiquement ces questions⁶. Comme point de départ, il faudrait mettre davantage l'accent sur les questions en rapport avec l'utilisation des établissements d'éducation comme hébergements d'urgence⁷. Les progrès accomplis dans le domaine de la protection de l'enfant dans les situations d'urgence, y compris grâce aux activités du CICR et aux partenariats de la Fédération internationale avec World Vision International, l'UNICEF, le Comité permanent interorganisations et le Partenariat pour mettre fin à la violence envers les enfants, en ce qui concerne les espaces sûrs et le renforcement des capacités des gouvernements, pourraient également constituer une occasion d'unir et d'étendre nos efforts pour répondre aux besoins humanitaires liés à l'éducation. La décision du Conseil de direction de la Fédération internationale d'avril 2019 d'intégrer l'éducation parmi les domaines thématiques prioritaires pour renforcer la résilience dans le Plan et budget 2020-

⁵ Les divers paragraphes de la résolution 6 concernant principalement les opérations et les programmes, les travaux de recherche aux fins de l'élaboration de stratégies et de politiques, et les partenariats.

⁶ Cette constatation est apparue dans les observations suscitées par les nombreux plans d'action d'urgence et appels de la Fédération internationale (par exemple, après l'éruption du volcan au Guatemala, la flambée de maladie à virus Ebola en République démocratique du Congo, les inondations survenues pendant la saison de la mousson au Myanmar, les mouvements de population en Colombie, les cyclones tropicaux au Mozambique et aux Comores).

⁷ Par exemple en repérant des sites de remplacement et en encourageant l'utilisation de ceux-ci, en limitant la durée de l'utilisation des établissements d'éducation à cette fin et en proposant des solutions pour garantir la continuité de l'éducation.

2021 de la Fédération internationale, contribuera à favoriser encore la prise en considération des besoins humanitaires liés à l'éducation et les interventions qui visent à y faire face dans les mécanismes à déploiement rapide, les processus et les outils de la Fédération internationale, ainsi que dans sa réponse internationale aux futures situations de crise humanitaire.

La Croix-Rouge de Norvège a soutenu le CICR ainsi que les Sociétés nationales du Honduras⁸, de la Colombie⁹, du Pakistan¹⁰ et de la Turquie¹¹ dans ce secteur. La Croix-Rouge allemande est un acteur national essentiel pour ce qui est de promouvoir la formation aux premiers secours et à la réanimation cardio-respiratoire dans les écoles comme moyen de réduire les risques de catastrophe¹².

Par ailleurs, dans de nombreux pays du monde, le CICR a contribué par le biais de ses activités de protection et d'assistance à améliorer l'accès à l'éducation là où des conflits et d'autres situations d'urgence l'avaient interrompu. Les activités ont entre autres consisté à mener un dialogue bilatéral avec les belligérants pour faire en sorte que les écoles et les enfants soient protégés, construire des écoles, distribuer des trousseaux de fournitures scolaires, procurer du matériel pédagogique, trouver des hébergements, dispenser des formations pour garantir que la mise en œuvre des mesures de sécurité requises dans les écoles et garantir l'accès à un soutien psychosocial pour les enseignants.

Fourniture de services liés à l'éducation

La Fédération internationale a soutenu 58 Sociétés nationales¹³ dans la mise en œuvre de l'initiative mondiale « Les jeunes en tant qu'agents du changement de comportement ». Ce programme éducatif phare visant à promouvoir une culture de la non-violence et de la paix et l'éducation à la sécurité des écoles a été adopté officiellement en mai 2018 à la Réunion de haut niveau sur la jeunesse, organisée par l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). Un partenariat avec la compagnie d'assurance Zurich et la Croix-Rouge italienne appuiera les efforts qui seront déployés dans ce cadre afin de contribuer au déploiement à plus grande échelle requis pour que le programme sur huit ans atteigne la cible fixée de 1,5 million de jeunes couverts d'ici à 2025. La Fédération internationale, en collaboration avec le CICR, la Direction Suisse du développement et de la coopération, l'Université de Zoug et Save the Children, a annoncé en 2018 la création d'un Master of Advanced Studies

⁸ Quatre cent trente-trois personnes en Colombie et au Honduras ont eu accès à l'éducation.

⁹ Améliorer les pratiques et les connaissances sanitaires par l'intégration d'anciens combattants a également contribué à améliorer l'accès à l'éducation pour les adolescents ayant quitté le système pénitentiaire.

¹⁰ Les efforts, qui se sont portés sur cent cinquante écoles dans dix districts touchés par une crise prolongée, ont compris le recrutement de personnel chargé de distribuer des trousseaux d'articles d'hygiène aux étudiantes et d'organiser de séances de sensibilisation à la santé et à l'hygiène.

¹¹ Les élèves syriens dans leur famille ou placés en famille d'accueil locale qui sont confrontés à des conditions économiques difficiles ont reçu des fournitures scolaires telles que cartables, vestes, uniformes, cahiers et stylos. En outre, les articles distribués dans les écoles comprenaient du matériel de nettoyage, des feuilles de papier de format A4, des équipements de sport et des trousseaux de dessin.

¹² En Allemagne, 45 000 élèves dans 4 300 écoles secondaires et 23 000 élèves dans 1 000 écoles primaires ont été formés en tant que jeunes secouristes volontaires par la Croix-Rouge allemande. Au niveau fédéral, la Croix-Rouge sollicite l'appui des ministères de l'Éducation respectifs et coopère avec eux pour intégrer l'éducation aux premiers secours dans les programmes scolaires. Dans tout le pays, l'éducation aux valeurs humanitaires et au DIH est une activité essentielle de la section Jeunesse de la Croix-Rouge allemande dans le cadre des programmes d'éducation qu'elle mène en milieu scolaire et extrascolaire.

¹³ Deux en Afrique, 13 dans les Amériques, 22 en Asie et dans le Pacifique, 19 en Europe et en Asie centrale, et deux au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, à savoir dans les pays suivants : Congo et Nigéria ; Antigua, Aruba, Bolivie, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Saint Martin, Uruguay et Venezuela ; Afghanistan, Asie du Sud-Est (Brunéi, Indonésie, Malaisie, Myanmar et Thaïlande), Australie, Chine, Hong-Kong, îles du Pacifique (Fidji, îles Cook, îles Marshall, îles Salomon, Kiribati, Micronésie, Palaos, Samoa, Tonga, Tuvalu et Vanuatu), Inde, Japon et Pakistan ; Albanie, Allemagne, Arménie, Bulgarie, Chypre, Croatie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Italie, Norvège, Portugal, Royaume-Uni, Russie, Suisse, Turquie et Ukraine ; Maroc et Tunisie.

(MAS) en méthodes pédagogiques pour l'éducation aux principes et valeurs humanitaires. Une première cohorte de 37 professionnels du domaine de l'éducation¹⁴ travaille sur la version pilote¹⁵ de cette offre pédagogique unique conçue pour renforcer l'intégration de l'éducation aux principes et valeurs humanitaires dans les programmes et les systèmes éducatifs officiels et non officiels.

De plus, la Fédération internationale a organisé 11 séminaires en ligne sur divers sujets en rapport avec l'éducation, rassemblant 996 participants issus de 29 pays, et a coordonné le développement d'une application Web pour l'éducation humanitaire (HE WebApp) avec la Croix-Rouge autrichienne¹⁶ et la section de Hong-Kong de la Croix-Rouge chinoise. Le CICR offre en outre un appui important pour l'élaboration de programmes d'éducation humanitaire avec la Croix-Rouge chinoise.

La Fédération internationale collabore aussi actuellement avec les Sociétés de la Croix-Rouge britannique, espagnole, italienne, portugaise et ukrainienne pour la mise en place d'un cadre mondial visant à normaliser et à harmoniser les objectifs d'apprentissage généraux et les différents niveaux de compétences des programmes éducatifs de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans chaque domaine thématique prioritaire de la Stratégie 2020. Ils seront ensuite consolidés avec des cadres externes existants¹⁷ pour faciliter une intégration accrue de l'offre éducative de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (santé, sauvetage et premiers secours, DIH, etc.) dans les programmes et les systèmes d'éducation officiels et non officiels où cela n'est pas encore le cas¹⁸. La Croix-Rouge de Norvège a soutenu la Croix-Rouge d'El Salvador dans le cadre de cette initiative¹⁹. La Croix-Rouge de Serbie a travaillé en Serbie sur plusieurs initiatives²⁰. La Croix-Rouge allemande a également fourni un certain nombre de services dans ce domaine²¹.

¹⁴ Soit 25 représentants de Sociétés nationales et de la Fédération internationale, et 12 représentants de quatre organisations partenaires (association libanaise Ana Aqra, plateforme lithuanienne des organisations non gouvernementales nationales de coopération pour le développement, Save The Children, Université pédagogique de Minsk).

¹⁵ Pour garantir la pérennité du programme, une deuxième édition en partenariat avec l'Université de Hong-Kong est en cours d'officialisation et sera lancée en 2020.

¹⁶ La Croix-Rouge autrichienne travaille au Kirghizistan sur la préparation aux catastrophes dans les écoles ; au Népal sur la formation aux activités de subsistance et sur la formation professionnelle ; en Macédoine sur l'établissement d'un certificat de compétences en soins infirmiers ; dans le Caucase du Sud sur la réduction des risques de catastrophe avec la participation d'organisations locales ; et en Arménie sur la formation aux activités de subsistance pour les réfugiés syriens.

¹⁷ Par exemple, Initiative 21st Century Learning, Objectifs de développement durable (ODD), programmes Éducation en vue du développement durable et Éducation à la citoyenneté mondiale.

¹⁸ Par exemple, les formations de la Croix-Rouge polonaise au sauvetage, aux premiers secours, aux soins de santé et au DIH atteignent chaque année 800 000 personnes ; en Pologne, le DIH est inscrit dans les programmes de l'enseignement supérieur public et les soldats suivent des cours sur le DIH dispensés par le Centre pour l'éducation civique.

¹⁹ La Croix-Rouge d'El Salvador a dispensé des formations techniques à 16 adolescents qu'elle a aidés à concrétiser leur projet d'activité, y compris en leur fournissant un capital de démarrage, ce qui a eu pour conséquence que leur entreprise est devenue la principale source de revenu de la famille.

²⁰ Elle a travaillé dans 46 municipalités sur le renforcement des capacités et la résilience des communautés locales en faisant découvrir le système d'alerte précoce à quelque 27 000 enfants (âgés de plus de sept ans) ; dans 19 municipalités en enseignant le droit humanitaire à 1 200 élèves du secondaire ; dans une municipalité, en présentant le projet Humanité à 15 jeunes et à dix experts dans le domaine de l'éducation ; dans 78 municipalités en enseignant les valeurs humanitaires aux jeunes de 20 000 écoles primaires ; dans 120 municipalités en sensibilisant 60 000 jeunes à la traite des personnes ; dans 120 municipalités en formant 43 000 personnes aux premiers secours et 830 formateurs aux premiers secours ; dans 92 municipalités en promouvant le don de sang volontaire auprès de 20 000 jeunes ; dans 140 municipalités en promouvant les modes de vie sains auprès de 35 000 enfants et jeunes.

²¹ Elle gère un programme de formation complexe destiné à ses 150 000 volontaires actifs dans les unités d'intervention en cas de catastrophe de 400 sections locales et à son personnel de direction. Elle élabore depuis 2017 à l'intention de 12 000 dirigeants volontaires un nouveau programme de formation visant à renforcer les compétences sociales et de communication, en plus des compétences techniques et médicales. Elle a mené une campagne nationale auprès des volontaires et du personnel pour qu'ils connaissent mieux les questions interculturelles que sont la diversité, les migrations et la tolérance dans la société.

B) POINTS ESSENTIELS ET PRINCIPAUX DÉFIS CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE AU NIVEAU STRATÉGIQUE ET DE L'ÉLABORATION DES POLITIQUES (SUR LA BASE D'UN TRAVAIL DE RECHERCHE)

La Fédération internationale a réalisé une étude mondiale détaillée (examen de la documentation) des activités en rapport avec l'éducation menées par les Sociétés nationales dans leurs pays respectifs, dont les conclusions préliminaires personnalisées ont été communiquées à chaque Société nationale. À ce jour, 44 Sociétés nationales²² ont examiné ces conclusions et leur ont donné suite. Une participation plus complète des Sociétés nationales est nécessaire pour permettre la collecte de données qui soient suffisamment précises et significatives pour constituer une base factuelle solide sur leurs diverses expériences et leur engagement considérable dans ce secteur. À partir des informations disponibles, la Fédération internationale coordonne également la réalisation d'infographies et d'études de cas essentielles concernant les pratiques, la contribution spécifique et la valeur ajoutée des Sociétés nationales dans ce domaine. Elle rassemble les ressources éducatives existantes, ainsi que les outils de suivi et d'évaluation et les rapports sur les initiatives en matière d'éducation, dans le but de les communiquer aux composantes du Mouvement au moyen d'un portail en ligne spécialisé pour lequel des fonds sont requis et n'ont malheureusement pas encore été obtenus. De plus, la Fédération internationale a rédigé un rapport de synthèse multipays sur la législation relative à la préparation et à l'intervention en cas de catastrophe, afin d'établir une nouvelle liste de contrôle visant à aider les gouvernements à intégrer des éléments clés relatifs à la préparation et à l'intervention dans leurs lois nationales sur la gestion des risques de catastrophe. Le travail de recherche (examen des documents) mené dans ce cadre montre que seuls quelques-uns des 20 pays de l'échantillon ont des lois ou des politiques qui incluent des dispositions particulières relatives à la prise en compte des besoins liés à l'éducation, notamment en ce qui concerne les plans d'intervention d'urgence, les simulations ainsi que le logement et l'hébergement d'urgence, et fournit des recommandations essentielles aux décideurs qui envisagent l'élaboration ou le renforcement de lois et/ou de politiques à cet égard²³. Enfin, la Fédération internationale, en étroite consultation et coopération avec le CICR et 33 Sociétés nationales²⁴, a établi un cadre stratégique sur l'éducation pour la période 2020-2030²⁵ qui a

²² Dix en Afrique, quatre dans les Amériques, 13 en Asie et dans le Pacifique, 14 en Europe et en Asie centrale, et trois au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : Botswana, Congo, Éthiopie, Gambie, Libéria, Malawi, Mali, Ouganda, Sierra Leone et Soudan du Sud ; Argentine, Colombie, Costa Rica et République dominicaine ; Australie, Brunéi, Chine, îles Marshall, Japon, Kiribati, Malaisie, Maldives, Myanmar, Pakistan, République populaire démocratique de Corée, Samoa et Timor-Leste ; Arménie, Autriche, Bélarus, Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, Finlande, France, Norvège, Pays-Bas, Serbie, Suisse et Turquie ; Koweït, Liban et Yémen.

²³ Par exemple, utilisation des écoles comme centres d'évacuation ou comme hébergements après une catastrophe en dernier ressort uniquement, là où il n'y a pas d'autre possibilité, et mesures pratiques visant à favoriser la continuité de l'éducation en de telles situations ; exigences et normes concernant l'éducation, les simulations et les programmes de formation, en particulier formation obligatoire aux premiers secours pour les communautés locales et les écoliers ; programmes d'analyse des risques et de préparation aux catastrophes en milieu scolaire ; sécurité à l'école y compris mise en place dans les écoles d'un comité, de brigades, d'un plan d'action et de simulations pour faire face à d'éventuelles menaces.

²⁴ Croissant-Rouge afghan, Croix-Rouge américaine, Croix-Rouge autrichienne, Croissant-Rouge du Bangladesh, Croix-Rouge du Bélarus, Croix-Rouge britannique, Croix-Rouge chinoise (section de Hong-Kong), Croix-Rouge de la République de Corée, Croix-Rouge costaricienne, Croix-Rouge croate, Société du Croissant-Rouge égyptien, Croix-Rouge espagnole, Croix-Rouge des Fidji, Croix-Rouge française, Croissant-Rouge d'Iraq, Société du Croissant-Rouge de la République islamique d'Iran, Croix-Rouge italienne, Société de la Croix-Rouge du Japon, Croissant-Rouge jordanien, Croissant-Rouge du Koweït, Croix-Rouge luxembourgeoise, Croix-Rouge malienne, Croix-Rouge de Mongolie, Croix-Rouge néerlandaise, Croix-Rouge de Norvège, Croix-Rouge des Palaos, Croix-Rouge philippine, Croix-Rouge de Roumanie, Croix-Rouge de Serbie, Croix-Rouge suédoise, Croissant-Rouge arabe syrien, Société du Croissant-Rouge turc, Croix-Rouge du Zimbabwe.

²⁵ Plusieurs consultations ont été tenues à cette fin aux niveaux national, régional et mondial, dont des ateliers aux conférences régionales pour l'Asie-Pacifique et le Moyen-Orient ; une manifestation avec des acteurs extérieurs clés dans le secteur de l'éducation en Afrique ; une réunion avec l'équipe Handicap de l'UNICEF ; une réunion de consultation mondiale et un atelier de rédaction ; et une série de consultations et de séminaires en ligne auxquels ont pris part un public interne (actifs dans des secteurs thématiques variés et dans divers domaines de compétences techniques) et des partenaires externes clés du secteur de l'éducation.

reçu l'appui unanime du Conseil de direction en mai 2019 et sera présenté à l'Assemblée générale en décembre 2019 en vue de son adoption.

Le CICR a participé à plusieurs initiatives en matière de recherche et de politiques qui visent à faire mieux connaître la nature des difficultés rencontrées pour assurer l'accès à l'éducation lors d'un conflit. Parmi ces initiatives, il y a eu des travaux de recherche sur les opérations au Liban et au Mexique. Au Brésil, un important travail est en cours, dont l'objectif est d'examiner comment il est possible d'influer sur les politiques pour améliorer la fourniture de services d'éducation. Un partenariat avec l'Université de l'Ulster a développé et intensifié les efforts à ce sujet. Par ailleurs, l'édition 2019 du rapport public du CICR sur le droit international humanitaire et les difficultés posées par les conflits armés contemporains comprend une analyse sur l'intérêt du DIH pour la continuité de l'éducation dans les conflits.

La Fédération internationale²⁶ et le CICR²⁷ ont organisé conjointement²⁸ et séparément plusieurs manifestations de sensibilisation et ont apporté leur concours dans différents processus²⁹.

La Croix-Rouge polonaise a étudié et soumis à son parlementaire en décembre 2018 une proposition de modification de ses statuts et de la loi sur la Croix-Rouge, qui prend en

²⁶ La Fédération internationale et la Direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire européennes ont organisé au Forum économique mondial la manifestation parallèle « Construire un avenir résilient grâce à une éducation sûre et ouverte à tous » afin de souligner l'appui accru du secteur privé en ce qui concerne l'accès à l'éducation et la fourniture de services d'éducation dans les situations d'urgence. Le secrétaire général de la Fédération internationale a pris la parole dans le groupe de travail sur le développement de l'innovation dans le domaine de l'éducation d'urgence, réuni en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies par Global Alliance for Humanitarian Innovation, Éducation sans délai, l'Union européenne et les missions permanentes du Portugal et de la Jordanie.

²⁷ En 2019, le CICR a fait un exposé sur la protection des écoles au titre du DIH lors du deuxième séminaire annuel sur le droit humanitaire international organisé par le Conseil de sécurité des Nations Unies, consacré à la protection des infrastructures civiles critiques dans les conflits. En 2017 et 2019, le CICR a participé à la Conférence internationale sur les écoles sûres, à laquelle tout récemment le Directeur adjoint des opérations du CICR a fait un exposé au groupe de haut niveau sur les lignes directrices visant à protéger les écoles et les universités d'un usage militaire pendant les conflits armés. En 2018, la Directrice du droit international et des politiques humanitaires du CICR s'est exprimée à la journée annuelle de débat de haut niveau sur les droits de l'enfant organisée par le Conseil des droits de l'homme, et a souligné l'importance de protéger l'éducation dans les conflits au titre du droit international.

²⁸ Le CICR, la Fédération internationale et le Croissant-Rouge du Qatar ont participé au séminaire « Protéger l'éducation en période d'insécurité et de conflit armé grâce au droit international humanitaire et aux droits de l'homme », organisé par la fondation Education Above All. Le CICR et Education Above All ont aussi organisé un atelier sur le rôle des acteurs humanitaires dans le maintien de l'accès à l'éducation, auquel ont activement participé la Fédération internationale, le Croissant-Rouge afghan, la Croix-Rouge du Myanmar et la Croix-Rouge de Norvège, ainsi que d'autres partenaires clés du secteur de l'éducation. En 2017, à la réunion annuelle des conseillers juridiques des Sociétés nationales organisée par le CICR, le CICR et la Fédération internationale ont accueilli conjointement un groupe de travail sur l'approche du Mouvement en ce qui concerne l'éducation dans les situations d'urgence.

²⁹ La Fédération internationale a aussi beaucoup contribué à la rédaction des paragraphes relatifs à l'éducation dans les situations d'urgence, qui figurent dans la résolution du Conseil économique et social consacrée aux affaires humanitaires ; a rédigé un article sur les espaces favorables aux enfants et les résultats en matière d'apprentissage dans le 60^e numéro de la revue Migrations forcées « Éducation : besoins, droits et accès en déplacement » ; a mis en avant le rôle de l'éducation dans l'instauration d'une culture de la non-violence et de la paix dans un groupe de travail à la Semaine de Genève pour la paix ; et a contribué à la manifestation parallèle « Sûreté des écoles : un moyen durable d'augmenter les bénéfices de la résilience », organisée par l'Alliance mondiale pour la réduction des risques de catastrophe et la résilience dans le secteur de l'éducation, à la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe 2019. Elle est aussi intervenue dans plusieurs autres manifestations de haut niveau en rapport avec l'éducation, telles que la réunion de mise en œuvre des stratégies INSPIRE, organisée par l'Organisation mondiale de la Santé, et la série de réunions d'experts sur le thème « Améliorer l'éducation dans les situations d'urgence », organisée par le Groupe sectoriel mondial de l'éducation, la Mission permanente de la Suisse et la Mission permanente de la Norvège. Le CICR a participé à l'élaboration de plusieurs résolutions des Nations Unies en recommandant l'emploi de termes juridiques précis sur la protection des écoles dans les conflits armés.

compte la nécessité d'une éducation humanitaire. La Croix-Rouge de Serbie³⁰ et la Croix-Rouge allemande³¹ ont aussi participé à des projets dans ce domaine d'activité.

C) COORDINATION ET COOPÉRATION AU SEIN ET À L'EXTÉRIEUR DU MOUVEMENT

Le CICR et la Fédération internationale participent aux réunions annuelles des partenaires du Groupe sectoriel mondial de l'éducation qui rassemblent la plupart des acteurs de premier plan du secteur de l'éducation³² et offrent de ce fait des possibilités remarquables pour l'établissement de réseaux et de partenariats. En 2018, le CICR est devenu membre du groupe de travail sur les politiques éducatives du Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE) et la Fédération internationale a rejoint l'équipe de travail de l'INEE sur l'éducation pour tous. À l'avenir, il pourrait être envisagé que le Mouvement demande à participer au groupe de travail sur les politiques éducatives de l'INEE.

La Fédération internationale a renouvelé son engagement en tant que membre du comité directeur de l'Alliance mondiale pour la réduction des risques de catastrophe et la résilience dans le secteur de l'éducation. Elle a aussi participé activement au groupe de travail sur l'éducation de l'Alliance interinstitutions pour la protection de l'enfant dans l'intervention humanitaire, rattachée au Projet Sphère, et a beaucoup contribué à l'examen des normes en matière d'éducation dans le cadre du processus de révision des normes minimales pour la protection de l'enfance dans l'intervention humanitaire, établies en 2012. La Fédération internationale a revu et renouvelé son partenariat avec l'UNICEF, qui inclut désormais l'éducation et la protection de l'enfant comme l'un des cinq principaux domaines de collaboration renforcée. Elle a aussi joué un rôle important dans la conception de la stratégie de l'UNICEF pour l'éducation 2020-2030 en cours d'élaboration. La Fédération internationale a également signé un protocole d'accord avec Save the Children sur la mise en œuvre de l'Approche intégrée de la sécurité à l'école, qui comporte des volets en rapport avec la protection de l'enfant et l'éducation fondée sur des valeurs, étant donné la collaboration existante dans ces domaines.

³⁰ Dans 12 municipalités, la Croix-Rouge a effectué des opérations de recensement des enfants qui étaient hors du système éducatif afin d'aider à leur inclusion. Tous les enfants ont été inscrits dans des programmes préparatoires préscolaires et ont reçu un appui complémentaire. Dans 20 municipalités, la Croix-Rouge a travaillé avec le ministère de l'Éducation sur une campagne visant à atteindre les enfants les plus vulnérables.

³¹ En coopération avec d'autres organisations nationales de secours en cas de catastrophe, des universités et des partenaires de l'industrie, la Croix-Rouge allemande mène plusieurs projets de recherche sur la résilience des communautés, l'évolution de la culture du volontariat, la participation civique et l'éducation aux risques de catastrophe. Les conclusions et les recommandations issues de ces projets de recherche sont diffusées et prises en considération dans les cinq programmes nationaux de volontariat mis en œuvre et leurs activités éducatives : services de sauvetage en montagne et de sauvetage aquatique, interventions en cas de catastrophe, unités de volontaires, services sociaux et de protection, et section Jeunesse de la Croix-Rouge. La Croix-Rouge allemande participe activement au Forum sur l'éducation dans la protection civile, organisé par le Bureau fédéral pour la protection civile et l'assistance en cas de catastrophe, en ce qui concerne l'éducation aux risques de catastrophe, la didactique moderne de la formation au volontariat et aux fonctions d'encadrement et l'apprentissage numérique.

³² Ministères de l'Éducation (par exemple, Afghanistan, Fidji, Niger, Nigéria et Soudan du Sud), agences pour le développement (par exemple, Allemagne, Danemark, États-Unis, France, Norvège et Suisse), organismes des Nations Unies (par exemple, UNICEF, UNESCO, UNHCR et Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires), ONG(I) (par exemple, ACAPS, Community Health and Development Organisation, Concern Worldwide, COOPI, service d'aide de l'Église de Finlande, CICR, Comité international de secours, Conseil norvégien pour les réfugiés, Plan International, Fondation RET, Right to play, Save the Children, Street Child, War Child, Programme alimentaire mondial et World Vision), réseaux (inter)nationaux (par exemple, Coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques, Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE) et réseau d'organisations de la société civile à Born), et donateurs (par exemple, fonds Éducation sans délai, Partenariat mondial pour l'éducation et Protection civile et opérations d'aide humanitaire européennes).

Enfin, un exposé de la position du Mouvement et un engagement ouvert concernant son approche de l'éducation, ainsi qu'une note de synthèse sur les manifestations parallèles, ont été préparés en vue de leur présentation aux États membres à la XXXIII^e Conférence internationale. Il importe de noter que 71 Sociétés nationales³³ ont déjà un accord de partenariat ou de coopération avec leurs autorités nationales ou locales en charge de l'éducation (y compris le ministère de l'Éducation et les autres ministères compétents – ministère des Affaires étrangères, ministère de la Culture, ministère de la Santé, ministère de la Défense, ministère de l'Intérieur, etc.) selon les thèmes particuliers privilégiés dans leurs programmes éducatifs. La plupart des Sociétés nationales ont aussi des partenariats fondés sur des projets avec le secteur privé et des ONG(I). Par ailleurs, le CICR mène toute une série d'activités relatives à l'accès à l'éducation dans divers contextes opérationnels, souvent avec l'appui de Sociétés nationales.

La Croix-Rouge de Norvège a aussi été active lors de divers forums mondiaux³⁴. La Croix-Rouge de Serbie a mis en place plusieurs partenariats locaux pour contribuer au succès de ses activités³⁵, et la Croix-Rouge allemande joue un rôle au niveau mondial par le biais de ses partenariats³⁶.

3) CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La résolution 6 consacre la volonté et l'engagement du Mouvement d'améliorer et d'intensifier ses efforts pour répondre, de manière réactive ou préventive, aux besoins éducatifs croissants des personnes touchées par les conflits armés, les catastrophes et autres situations d'urgence, en particulier les enfants, les adolescents et les jeunes adultes. Pendant les deux premières années d'application de cette résolution, on constate que le Mouvement a mieux compris les problèmes et les défis auxquels est confronté le secteur de l'éducation et qu'il a renforcé les partenariats avec des acteurs de premier plan ; il a aussi continué d'élaborer des stratégies et de mener un grand nombre d'activités qui contribuent à

³³ Croix-Rouge burkinabè, Croix-Rouge guinéenne, Croix-Rouge malagasy, Croix-Rouge malienne, Croix-Rouge de Maurice, Croix-Rouge sénégalaise et Croissant-Rouge de Somalie ; Croix-Rouge argentine, Croix-Rouge brésilienne, Société canadienne de la Croix-Rouge, Croix-Rouge chilienne, Croix-Rouge cubaine, Croix-Rouge du Guatemala, Croix-Rouge du Honduras, Croix-Rouge mexicaine, Croix-Rouge du Panama, Croix-Rouge péruvienne, Croix-Rouge de Trinité-et-Tobago et Croix-Rouge uruguayenne ; Croissant-Rouge afghan, Croissant-Rouge du Bangladesh, Croissant-Rouge de Brunéi, Croix-Rouge cambodgienne, Croix-Rouge chinoise, Croix-Rouge de Hong-Kong (section de la Croix-Rouge chinoise), Croix-Rouge de l'Inde, Croix-Rouge indonésienne, Société de la Croix-Rouge du Japon, Croix-Rouge lao, Croissant-Rouge de Malaisie, Croissant-Rouge des Maldives, Croix-Rouge du Myanmar, Croix-Rouge de Sri Lanka, Croix-Rouge thaïlandaise et Croix-Rouge du Viet Nam ; Société de la Croix-Rouge arménienne, Croix-Rouge autrichienne, Société du Croissant-Rouge d'Azerbaïdjan, Croix-Rouge chypriote, Croix-Rouge croate, Croix-Rouge espagnole, Croix-Rouge d'Estonie, Croix-Rouge française, Société de la Croix-Rouge de Géorgie, Croissant-Rouge du Kazakhstan, Société du Croissant-Rouge du Kirghizistan, Croix-Rouge lettone, Croix-Rouge du Liechtenstein, Croix-Rouge luxembourgeoise, Croix-Rouge de la République de Macédoine du Nord, Société de la Croix-Rouge de Moldova, Croix-Rouge du Monténégro, Croix-Rouge de Norvège, Société du Croissant-Rouge d'Ouzbékistan, Croix-Rouge polonaise, Croix-Rouge portugaise, Croix-Rouge de Roumanie, Croix-Rouge slovène, Croix-Rouge suisse, Croix-Rouge tchèque, Société du Croissant-Rouge du Tadjikistan, Société du Croissant-Rouge turc, Société du Croissant-Rouge du Turkménistan et Société de la Croix-Rouge d'Ukraine ; Croissant-Rouge algérien, Société du Croissant-Rouge égyptien, Société du Croissant-Rouge des Émirats arabes unis, Croissant-Rouge du Koweït, Croix-Rouge libanaise, Croissant-Rouge palestinien et Croissant-Rouge du Yémen. [Source : conclusions préliminaires de l'étude mondiale de la Fédération internationale]

³⁴ Représentation lors de réunions/forums concernant l'éducation dans les situations d'urgence (entre autres pour l'adoption de la Déclaration sur la sécurité dans les écoles) pour demander de placer au centre des priorités l'accès à l'éducation dans les situations de conflit armé, compte tenu notamment de l'importance que le Mouvement accorde à cette question.

³⁵ Entre autres avec le ministère de l'Éducation, l'Institut pour l'amélioration de l'éducation en Serbie.

³⁶ Au niveau international, la Croix-Rouge allemande participe régulièrement au Réseau européen pour le développement du volontariat (ENDOV) des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en ce qui concerne les questions d'éducation. Au cours des trois dernières années, la Croix-Rouge allemande a joué un rôle actif dans le nouveau réseau d'apprentissage organisationnel de la Fédération internationale avec des entreprises partenaires internationales et l'Alliance mondiale de la Fédération internationale pour les volontaires.

sensibiliser aux disparités et aux besoins humanitaires repérés dans ce domaine, et à y faire face.

Toutefois, il est nécessaire d'intensifier la mise en œuvre pour réaliser l'objectif de la résolution et il est essentiel que les composantes du Mouvement continuent de coordonner leurs efforts et de collaborer à tous les niveaux pour renforcer leur potentiel de réalisations collectives à plus grande échelle. La poursuite d'une approche du Mouvement ciblée sur l'éducation, soutenue par un plan d'action, conjugué à un ensemble de données factuelles plus solide et à un recensement des progrès plus détaillé, peut servir cet objectif et par conséquent est recommandée.

Travailler de concert et en partenariat avec d'autres conformément à nos Principes fondamentaux, en particulier aux niveaux local et national (à travers les groupes sectoriels, les groupes de travail en rapport avec l'éducation existants, etc.) donne au Mouvement l'occasion de renforcer son expertise dans ce domaine, de définir des réponses stratégiques et d'agir efficacement là où c'est le plus nécessaire et le plus approprié. L'ampleur des besoins humanitaires et des types d'intervention nous oblige également à collaborer étroitement avec les responsables politiques et les personnes influentes. Pour réussir à promouvoir un accès continu et sûr à l'éducation en toutes circonstances, il importe de développer la collaboration avec les autorités concernées à tous les niveaux, en particulier étant donné leur responsabilité première à cet égard et le rôle d'auxiliaire des Sociétés nationales vis-à-vis d'elles dans l'exercice de leurs fonctions humanitaires.